



Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 2023-06-19

Date de révision: 2023-06-19

Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Article
Nom du produit : Finished Trims

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Garnitures de carreaux de céramique et de tapis

1.3. Fournisseur

Fabricant

M-D PRO
5720 Ambler Drive
Mississauga, ON L4W 2B1 - Canada
T 1-800-565-6653

Distributeur

M-D Building Products
4041 North Santa Fe
Oklahoma City, OK 73118 - USA
T 1 (800) 654-8454

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-565-6653

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Article manufacturé : classification et étiquetage SGH non applicables. Ce produit est exempté de classification et d'étiquetage en vertu de la norme C.F.R. 1910.1200(b)(6)(v) et la Loi sur les produits dangereux, Paragraphe 12(i).

Classification GHS

Ce produit n'est pas dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Les informations contenues dans ce document concernent la poussière qui peut être générée pendant le traitement (découpe, ponçage, meulage, etc.) du produit.

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers non classés

Autres dangers non classés : Soyez prudent pendant le traitement afin de réduire au minimum la production de poussière qui peut être dangereuse.

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Aluminium	poudre (stabilisée) d'aluminium poudre (stabilisée) d'aluminium / poudre (pyrophorique) d'aluminium	n° CAS: 7429-90-5	80 – 100
Dioxyde de titane	Dioxyde de titane C.I. 77891 / C.I. Pigment White 6 / Titanium oxide (TiO ₂) / CI 77891 / Titanium(IV) oxide / C.I. Pigment White 7 / Pigment White 6 / Titanium oxide	n° CAS: 13463-67-7	0 – 60
1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione	1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione, Isocyanurate de triglycidyle / 1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione / Triglycidyl isocyanurate / TGIC	n° CAS: 2451-62-9	0 – 7
Noir de carbone	Noir de carbone Charbon, suies de combustion	n° CAS: 1333-86-4	0 – 5
Silicium	Silicium Silicon powder, amorphous / SILICON / silicon / Silicon powder	n° CAS: 7440-21-3	1 – 5
Manganèse	Manganèse Manganese, elemental / Manganese metal / manganese	n° CAS: 7439-96-5	0,5 – 1,5
Minéraux du groupe des micas	Minéraux du groupe des micas Mica dust / Mica group minerals / Silicates, mica / C.I. 77019 / Mica-group minerals / MICA / C.I. Pigment White 20 / Pigment White 20	n° CAS: 12001-26-2	0 – 1,5
Cuivre	Cuivre Copper, metallic / Pigment Metal 2 / Copper metal / CI 77400 / Copper, elemental / C.I. Pigment Metal 2 / C.I. 77400 / Granulated copper / copper / Copper, granulated	n° CAS: 7440-50-8	1 – 5
Plomb	Plomb Lead, elemental / Lead metal / C.I. Pigment Metal 4 / C.I. 77575	n° CAS: 7439-92-1	0,1 – 1

Les concentrations listées représentent des intervalles réels qui sont le résultat de la variation de chaque lot.

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise. Le chauffage à des températures supérieures au point de fusion provoque la libération d'oxydes métalliques, ce qui peut causer, en cas d'inhalation, de la fièvre aiguë ou différée en raison des vapeurs métalliques.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Risque d'obstruction et d'irritation en cas d'ingestion. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: La poussière peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: La poussière peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: La poussière peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Extincteur de catégorie D. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Extincteur halogéné. Ne jamais verser d'eau sur un métal en fusion. Risque d'explosion.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de métaux.
Danger d'explosion	: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Le contact du métal en fusion avec l'eau peut causer une explosion.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).
------------------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté. Les morceaux brisés peuvent être tranchants; l'utilisation de gants et des lunettes de protection est recommandée. L'aluminium a la même apparence qu'il soit fondu, chauffé ou froid. Ne le touchez pas à moins d'être certain qu'il soit froid.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de générer et de respirer de la poussière. Ne pas avaler. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière. L'utilisation d'air comprimé pour le nettoyage des vêtements, des équipements, etc, n'est pas recommandée. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Le plomb est soumis à la norme 29CFR 1910.1025 qui peut contenir des exigences spécifiques pour la manutention incluant l'équipement de protection requis, les zones réglementées, le contrôle et la surveillance médicale. L'employeur doit passer les normes en revue et assurer la conformité aux exigences applicables.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit sec. Éviter les températures supérieures à 400 °F / 204,4 °C.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Finished Trims	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Aluminium (7429-90-5)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³ (respirable particulate matter)
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable fraction)

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Aluminium (7429-90-5)	
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	10 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable dust)
Silicium (7440-21-3)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable fraction)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	10 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable dust)
Manganèse (7439-96-5)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	0,1 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (Ceiling)	5 mg/m ³ (fume)
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	500 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1 mg/m ³ (fume)
NIOSH REL (STEL)	3 mg/m ³
Cuivre (7440-50-8)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	0,2 mg/m ³ (fume)
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	0,1 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust and mist)
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	100 mg/m ³ (dust, fume and mist)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	1 mg/m ³ (dust and mist) 0,1 mg/m ³ (fume)
Plomb (7439-92-1)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	0,05 mg/m ³
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Plomb (7439-92-1)	
USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition	
BEI (BLV)	200 µg/l Parameter: Lead - Medium: blood - Sampling time: not critical (Note: Persons applying this BEI are encouraged to counsel female workers of child-bearing age about the risk of delivering a child with a PbB (lead in blood level) over the current CDC reference value.)
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	50 µg/m ³
Remarque (OSHA)	Le plomb est soumis à la norme 29CFR 1910.1025 qui peut contenir des exigences spécifiques pour la manutention incluant l'équipement de protection requis, les zones réglementées, le contrôle et la surveillance médicale. L'employeur doit passer les normes en revue et assurer la conformité aux exigences applicables.
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	100 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	0,05 mg/m ³
1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	0,05 mg/m ³
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH OEL TWA	0,2 mg/m ³ (nanoscale respirable particulate matter) 2,5 mg/m ³ (finescale respirable particulate matter)
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m ³ (total dust)
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	5000 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	2,4 mg/m ³ (CIB 63-fine) 0,3 mg/m ³ (CIB 63-ultrafine, including engineered nanoscale)
Minéraux du groupe des micas (12001-26-2)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Mica
ACGIH OEL TWA	0,1 mg/m ³ (respirable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Pneumoconiosis
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Mica (Silicates (less than 1% crystalline silica))
OSHA PEL (TWA) [1]	20 mppcf (<1% Crystalline silica-respirable dust)
OSHA PEL (TWA) [2]	20 mppcf

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Minéraux du groupe des micas (12001-26-2)	
Remarque (OSHA)	Table Z-3. CAS No. source: eCFR Table Z-1.
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-3 Mineral Dusts
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1500 mg/m ³ (containing <1% quartz)
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	3 mg/m ³ (containing <1% Quartz-respirable dust)
Noir de carbone (1333-86-4)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Carbon black
ACGIH OEL TWA	3 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Bronchitis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Carbon black
OSHA PEL (TWA) [1]	3,5 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
IDLH	1750 mg/m ³
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA)	3,5 mg/m ³ 0,1 mg/m ³ (Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés
Protection oculaire:
Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque anti-poussière ou une pièce faciale filtrante approuvé lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excéder. . Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Extrudé Solide
Couleur	: Or, Noire, Écru, Gris, Titane, Blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 440 – 1215 °F / 226,667 – 657,222 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: 0
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: 0 kPa (0 mm Hg)
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 2,5 – 2,9 (H ₂ O=1)
Solubilité	: Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matières solides : 100%

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

10.4. Conditions à éviter

Dégagement de poussière. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Acides. Alcalis. Composés halogénés. Oxyde de fer. Oxydes de métaux. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de métaux.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non applicable
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non applicable
Cancérogénicité	: Non applicable
Toxicité pour la reproduction	: Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non applicable
Danger par aspiration	: Non applicable
Symptômes/effets après inhalation	: Non applicable
Symptômes/effets après contact avec la peau	: La poussière peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: La poussière peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Finished Trims

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Finished Trims

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DOT

Aucune donnée disponible

TDG

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Finished Trims

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

⚠ ATTENTION:

Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris le plomb, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date de révision : 2023-06-19
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.